

RAPPORT DE MISSION EFFECTUEE A ISIRO

I. INTRODUCTION

En exécution des Ordres de mission n°153/COORD/ITIE-RDC/ST/GMK/2025, un expert membre du Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC accompagné par un membre de la Société Civile désigné par l'ordre de mission n°168/COORD/ITIE-RDC/ST/GMK/2025, ont été désignés pour effectuer une mission à Isiro, dans la province du Haut-Uélé. Cette mission s'inscrit dans le cadre lancement de la collecte des données du Rapport ITIE 2023.

L'expert en charge de cette mission est :

- **Monsieur Alvin Mambele**, Expert Second chargé de la collecte et analyse des données ainsi que de la gestion informatique ;
- **Monsieur Jean-Baptiste Lubamba**, Délégué des Organisation de la Société Civile.

1. **Objets de la mission** : Organiser et prendre part à l'atelier de lancement de la collecte des données du Rapport ITIE-RDC 2023 à Isiro.

2. **Période de la mission** : du 27 septembre au 03 octobre 2025, soit 7 jours.

II. OBJECTIFS

- Procéder au lancement officiel de l'atelier de collecte des données du Rapport ITIE-RDC 2023;
- Sensibiliser les parties prenantes sur la Norme ITIE ;
- Entraîner les parties prenantes à bien utiliser remplir le formulaire de déclaration ITIE.

III. DEROULEMENT DE LA MISSION

La mission s'est déroulée de la manière qui suit :

- **Samedi 27 septembre 2025** : Arrivé à Isiro ;
- **Lundi 29 septembre 2025** : Présentation des Civilité et dépôt des invitations
- **Mardi 30 septembre 2025** : Préparation logistique de l'atelier ;
- **Mercredi 01 octobre 2025** : Démarrage de l'atelier. Après les mots de bienvenue de l'ITIE-RDC, Monsieur Alvin Mambele a introduit la session en présentant un bref aperçu de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE). Il a rappelé sa mission de promotion de la transparence dans la gestion des ressources extractives, expliqué la chaîne de valeur du secteur, et exposé les principes fondamentaux de la Norme ITIE, soulignant notamment son rôle dans le renforcement de la redevabilité et du dialogue multipartite.

Il a en outre exposé les cinq réformes clés de la NORME ITIE 2023 portant sur :

- **La lutte anticorruption**, avec la divulgation obligatoire des législations sectorielles et l'analyse des écarts dans les pratiques d'octroi de licences.
- **La transition énergétique**, via le suivi des impacts économiques des politiques extractives dans un contexte de demande accrue en minéraux critiques.
- **Le genre et les questions socio-environnementales**, promouvoir une plus grande diversité dans les processus de prise de décisions.
- **Recouvrement des recettes**, Contrôle accru des recettes non fiscales (redevances, etc.) et de leur affectation budgétaire. Déclaration détaillée des revenus par société et par projet, y compris pour les petites entreprises.
- **Divulgaration Systématique** : Renforcer la redevabilité et favoriser l'utilisation efficace des données dans le secteur extractif, des mesures renforcées sont envisagées pour divulguer à la source et de manière continue les informations requises par la norme et voulues par les parties prenantes.
- **Jeudi 02 octobre 2025** : La deuxième journée a été consacrée aux chiffres, avec un programme structuré comme suit :

1. Cycle de validation et Résultat ;

Sur ce point, nous avons rappelé qu'à la dernière validation de la RDC par les instances internationales de l'ITIE, la RDC avait obtenu 85,5 points. Il est donc cruciale pour la RDC de suivre les recommandations de la dernière validation pour améliorer sa cotation à la prochaine validation qui aura lieu dès janvier 2026.

2. Données attendues ;

*Sur ce point, nous avons rappelé à l'auditoire que les données attendues concernent à la fois les **paiements effectués par les entreprises** et les **recettes perçues par l'État** à tous les niveaux (national, provincial et local), issues d'impôts, taxes, droits et redevances du secteur extractif. Elles doivent également inclure le **contexte de génération de ces recettes**, notamment les contrats et droits miniers, la production, les exportations, les effectifs employés, la propriété effective, les dépenses sociales et environnementales, ainsi que toute autre information pertinente liée aux activités extractives.*

3. Parties déclarantes ;

*Les parties déclarantes se répartissent entre **sources publiques** et **sources privées**. Du côté public, les déclarations proviennent des régies financières nationales (DGI, DGRAD, DGDA), de plusieurs ministères sectoriels (Portefeuille, Hydrocarbures, Environnement et Développement durable), ainsi que des établissements publics et services spécialisés tels que la BCC, le CAMI, le CTCPM, le CEEC, le FOMIN, l'ACE, le FFN, le FONAREV, le SGN-C, l'APCSC et l'ACGT.*

S'y ajoutent les entreprises publiques, ainsi que les directions des recettes provinciales (DRP) et les entités territoriales décentralisées (ETD) ou OS/DOT au niveau local. Du côté privé, les entreprises extractives constituent les principales parties déclarantes.

4. Mécanisme de fiabilisation des données.

- **Vendredi 03 octobre 2025** : Voyage par route vers Durba.

Collecte des données

Pour la ville d'Isiro, une seule entité devait être couverte : il s'agit de la Direction Générale des Recettes du Haut-Uélé (DGRHU). Les données ont été collectées et la fiche de synthèse de déclaration a été dûment signée par le Directeur général.

IV. DIFFICULTES RENCONTREES

R.A.S

V. SUGGESTION

R.A.S

Fait à Isiro, le 03 Octobre 2025

Pour la mission

Alvin MAMBELE

Expert Technique Second en Charge de la Collecte
et analyse des données ainsi que la gestion
Informatique à l'ITIE-RDC

Annexes :

- Ordres de mission (2).
- GoPass & Bording Pass(4)

ORDRE DE MISSION N° 153.../COORD/ITIE-RDC/ST/GMK/2025

La personne dont les noms et fonction ci-après est désignée pour effectuer une mission officielle dans la Province du **Haut – Uele**.

Il s'agit de :

Noms	Fonction
M. Alvin MAMBELE MIAKO	Expert Second en Charge de l'Analyse et Collecte des Données, et Gestion Informatique.

Objet de la mission : Organiser et prendre part à l'atelier de lancement de la collecte des données du Rapport ITIE-RDC 2023.

Durée de la mission : 08 jours

Date de départ : OPEN

Date de retour : OPEN

Itinéraire : Kinshasa – Kisangani – Isiro – Kisangani – Kinshasa.

Moyen de transport : Avion et Véhicule.

Frais de mission : À charge du Projet ENCORE/Banque Mondiale

Les autorités tant civiles, militaires que celles de la Police Nationale sont priées d'apporter assistance au porteur du présent ordre de mission.

Fait à Kinshasa, le

15 SEPT 2025

Jean Jacques KAYEMBE MUFWANKOLO

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Kayembe Mufwankolo', is written over a circular official stamp.

ORDRE DE MISSION N° 154../COORD/ITIE-RDC/ST/GMK/2025

La personne dont les noms et fonction ci-après est désignée pour effectuer une mission officielle dans la Province du **Haut – Uele**.

Il s'agit de :

Noms	Fonction
M. Alvin MAMBELE MIAKO	Expert Second en Charge de l'Analyse et Collecte des Données, et Gestion Informatique.

Objet de la mission : Organiser et prendre part à l'atelier de lancement de la collecte des données du Rapport ITIE-RDC 2023.

Durée de la mission : 10 jours

Date de départ : OPEN

Date de retour : OPEN

Itinéraire : Kinshasa – Kisangani – Bunia – Durba – Bunia – Kisangani – Kinshasa.

Moyen de transport : Avion et Véhicule.

Frais de mission : À charge du Projet ENCORE/Banque Mondiale

Les autorités tant civiles, militaires que celles de la Police Nationale sont priées d'apporter assistance au porteur du présent ordre de mission.

Fait à Kinshasa, le 15 SEPT 2025

Jean Jacques KAYEMBE MUFWANKOLO

ORDRE DE MISSION N° 168 /COORD/ITIE-RDC/ST/GMK/2025

La personne dont les noms et fonction ci-après est désignée pour effectuer une mission officielle dans la Province du **Haut – Uele**.

Il s'agit de :

Noms	Fonction
M. Jean Baptiste LUBAMBA LUTOKO	Délégué des Organisations de la Société Civile

Objet de la mission : Prendre part à l'atelier de lancement de la collecte des données du Rapport ITIE-RDC 2023.

Durée de la mission : 08 jours

Date de départ : OPEN

Date de retour : OPEN

Itinéraire : Kinshasa – Kisangani – Isiro – Kisangani – Kinshasa.

Moyen de transport : Avion.

Frais de mission : À charge du Projet ENCORE/Banque Mondiale

Les autorités tant civiles, militaires que celles de la Police Nationale sont priées d'apporter assistance au porteur du présent ordre de mission.

Fait à Kinshasa, le 16 mai 2025

Jean Jacques KAYEMBE MUFWANKOLO



ORDRE DE MISSION N° 169 /COORD/ITIE-RDC/ST/GMK/2025

La personne dont les noms et fonction ci-après est désignée pour effectuer une mission officielle dans la Province du **Haut – Uele**.

Il s'agit de :

Noms	Fonction
M. Jean Baptiste LUBAMBA LUTOKO	Délégué des Organisations de la Société Civile

Objet de la mission : Prendre part à l'atelier de lancement de la collecte des données du Rapport ITIE-RDC 2023.

Durée de la mission : 10 jours

Date de départ : OPEN

Date de retour : OPEN

Itinéraire : Kinshasa – Kisangani – Bunia – Durba – Bunia – Kisangani – Kinshasa.

Moyen de transport : Avion et véhicule.

Frais de mission : À charge du Projet ENCORE/Banque Mondiale

Les autorités tant civiles, militaires que celles de la Police Nationale sont priées d'apporter assistance au porteur du présent ordre de mission.

Fait à Kinshasa, le **16** **SEPT** 2025

Jean Jacques KAYEMBE MUFWANKOLO



[Handwritten signature]
KAYEMBE



8882123133203

BOARDING PASS

MR JEAN-BAPTISTE/LUBAMBA LUTOKO

DATE	FLIGHT	CLASS	DEPARTURE GATE
27 SEP	DOA 615	ECO	

ORIGIN	DESTINATION
KINSHASA(NLO)	ISIRO(IRP)

BOARDING TIME
06:00

BAGS	DEPARTS
01	07:00

SEAT
A8



Handwritten signature and date: 27/9/2016





05 018236



TIMBRE A

18334

Montant en chiffres

Assujetti : LUBAMBA

Acte Générateur : Dore d'Embarquement

Nombre d'actes : 2

Montant (en lettres) : Deux Mille Ans Car

Lieu : LUBAMBA

Agent Percepteur : EREN DEGE

(Nom et Qualité)



Signature

République Démocratique du Congo
RÉGIE DES VOIES AÉRIENNES



CONTRÔLE

I.D.E.F.
GO-PASS

N° 421043

/13447/24/N

VALEUR : \$ 10

VOL N° : DATE : 12 / 10 / 2025

COMPAGNIE AÉRIENNE : M6

NOM DU PASSAGER : Mr LUBAMBA

SEXE : M ☒ F ☐ CHILD ☐ INF ☐ TYPE : Y ☐ C ☐

AÉROPORT DE DÉPART : LRP-PIH

Contrôleur A

Signature Compagnie & Cachet

Signature

NATIONAL

République Démocratique du Congo
RÉGIE DES VOIES AÉRIENNES



CONTRÔLE

I.D.E.F.
GO-PASS

N° 255996

/0681/25/N

VALEUR : \$ 10

VOL N° : DATE : 27 / 09 / 2025

COMPAGNIE AÉRIENNE : DGE

NOM DU PASSAGER : LUBAMBA

SEXE : M ☐ F ☐ CHILD ☐ INF ☒ TYPE : Y ☐ C ☐

AÉROPORT DE DÉPART :

Contrôleur A



NATIONAL

© ft-Digital

NOM DU PASSAGER : LUBAMBA-L
DESTINATION : LRP
DE : LRP
DATE : 27/09/2025
A : LRP
TEMP : 100402
TYPE DE TICKET : ...

MONT GABAON



CARTE D'ACCÈS À BORD

Restez la joie de voyager

CARTE D'ACCÈS À BORD



8882123192067

BOARDING PASS



MR ALVIN/MAMBELE MIAKO

DATE **27 SEP** FLIGHT **DOA 615** CLASS **ECO**

DEPARTURE GATE

ORIGIN
KINSHASA(NLO)

DESTINATION
ISIRO(IRP)

BOARDING TIME
06:00

BAGS
01

DEPARTS
07:00

SEAT
C16





République Démocratique du Congo
PROVINCE DU HAUT-UELE
MINISTÈRE PROVINCIAL DES FINANCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES RECETTES DU HAUT-UELE

05 018235



TIMBRE A

18333

Assujetti : MAMBELE
Acte Générateur : Passage en avion
Nombre d'actes : 1
Montant (en lettres) : Doigt de l'homme
Lieu : Libreville
Agent Percepteur : PERCEPTEUR
Nom et Qualité :



Montant en chiffres

Signature

République Démocratique du Congo
RÉGIE DES VOIES AÉRIENNES
I.D.E.F.
GO-PASS
N° 421044 13447/24/N
VALEUR : \$ 10
DATE : 12 / 10 / 20 28
VOL N° :
COMPAGNIE AÉRIENNE : MG
NOM DU PASSAGER : M. MAMBELE
SEXE : M ☒ F ☐ CHILD ☐ INF ☐ TYPE : Y ☐ C ☐
AÉROPORT DE DÉPART : LOP-PIH
Contrôleur **A**
Signature Compagnie & Cachet

République Démocratique du Congo
VILLE DE KINSHASA
TAXE AÉROPORTUAIRE
TICKET PASSAGER
AÉROPORT DE NDOLO
RLF TSE10340821
Tarif 5 USD / LOCAUX
Passager Lubamba
Compagnie DAKOTA
Agent SOBA GLORY
Date 27/09/2025 à 07:14:44

Bon voyage - Mpepo amani - Enjoy Fly

République Démocratique du Congo

République Démocratique du Congo
VILLE DE KINSHASA
TAXE AÉROPORTUAIRE
TICKET
AÉROPORT DE NDOLO
RLF TSE10340821
Tarif 5 USD / LOCAUX
Passager Lubamba
Compagnie DAKOTA
Agent SOBA GLORY
Date 27/09/2025 à 07:14:44

MG
CARTE D'ACCÈS À BORD
Resentez la joie de voyager
NOM DU PASSAGER : MAMBELE - M.
DESTINATION : FIH
DE : FIH À : FIH
DATE : 12/10/2025 TEMP : 000402
TYPE DE TICKET :
MONT GABAON